REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIVU - VILLE DE CLISSON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25440278700017

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion comptable du Vignoble

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: SIVU de la Petite Enfance (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 30 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 31 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 32 A4 - Etat des provisions 33 A5 - Etalement des provisions 34 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 37 A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 38 A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Sans Objet

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	43
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

Sans Objet

Sans Objet

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

D2 - Arrêté et signatures

- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Code INSEE	Code INSEE VILLE DE CLISSON	
	SIVU de la Petite Enfance	2023

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	18867

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	39.61	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	40,99	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,17	
5	Encours de dette/population	1,69	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	86,57 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,61 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,41 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	4.12 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

	EA	CECUTION	DO BODGE	<u> </u>			
			DEPENSES			RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	Α		751 238,96	G		773 290,83
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В		9 386,40	Н		4 627,82
			+			+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	С	(si déficit)	0,00	1	(si excédent)	94 513,86
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	78 611,53	J	(si excédent)	0,00
_			=			=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D		839 236,89	= G+H+I+J		872 432,51
RESTES A	Section de fonctionnement	E		0,00	к		0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F		1 313,20	L		0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		1 313,20	= K+L		0,00
	Section de fonctionnement	= A+C+E		751 238,96	= G+l+K		867 804,69
RESULTAT	•			00 044 40			

DETAIL DES RESTES A REALISER

= B+D+F

= A+B+C+D+E+F

CUMULE

Section d'investissement

TOTAL CUMULE

89 311,13

840 550,09

= H+J+L

= G+H+I+J+K+L

4 627,82

872 432,51

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 313,20	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 313,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	114 800,40	58 843,75	39 149,83	0,00	16 806,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	664 000,00	645 926,33	1 000,00	0,00	17 073,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	125,10	0,00	0,00	2 874,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	781 800,40	704 895,18	40 149,83	0,00	36 755,39
66	Charges financières	2 000,00	1 261,13	376,13	0,00	362,74
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	628,00	0,00	0,00	372,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	784 800,40	706 784,31	40 525,96	0,00	37 490,13
023	Virement à la section d'investissement (2)	97 175,20				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 500,00	3 928,69			2 571,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	103 675,20	3 928,69			99 746,51
	TOTAL	888 475,60	710 713,00	40 525,96	0,00	137 236,64
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	79 459,00	-19 462,70	27 468,91	0,00	71 452,79
70	Produits services, domaine et ventes div	137 000,00	157 929,42	18 169,00	0,00	-39 098,42
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	462 500,00	407 898,59	80 000,00	0,00	-25 398,59
75	Autres produits de gestion courante	2,74	1,34	0,00	0,00	1,40
Т	otal des recettes de gestion courante	678 961,74	546 366,65	125 637,91	0,00	6 957,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 592,27	1 694,00	0,00	-6 286,27
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	115 000,00	95 000,00			20 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	793 961,74	645 958,92	127 331,91	0,00	20 670,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	793 961,74	645 958,92	127 331,91	0,00	20 670,91
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 94 513,86				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 262,07	1 886,40	1 313,20	5 062,47
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 262,07	1 886,40	1 313,20	15 062,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	25 762,07	9 386,40	1 313,20	15 062,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
	TOTAL	25 762,07	9 386,40	1 313,20	15 062,47
	Pour information	(2) 78 611,53			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	157,00	157,73	0,00	-0,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	541,40	541,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	698,40	699,13	0,00	-0,73
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	698,40	699,13	0,00	-0,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	97 175,20			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 500,00	3 928,69		2 571,31
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	103 675,20	3 928,69		99 746,51
	TOTAL	104 373,60	4 627,82	0,00	99 745,78

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	97 993,58		97 993,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	646 926,33		646 926,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125,10		125,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	1 637,26 628,00 0,00	0,00 0,00 3 928,69 0,00	1 637,26 628,00 3 928,69 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	747 310,27	3 928,69	751 238,96
D (Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	tions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	7 500,00 0,00	0,00	7 500,00 0,00
19	Total des opérations d'équipement Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00	0,00 0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	0,00 0,00 1 886,40 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 1 886,40 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39 45 481 49	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
59 3	Prov. dépréc. comptes financiers (5) Stocks		0,00	0,00 0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		9 386,40	0,00	9 386,40
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				78 611,53

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 006,21		8 006,21
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	176 098,42		176 098,42
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	487 898,59		487 898,59
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	1,34 0,00 6 286,27 95 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,34 0,00 6 286,27 95 000,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	773 290,83	0,00	773 290,83
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			94 513,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	157,73 541,40	0,00	157,73 541,40
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 928,69 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 928,69
39 45	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	<i>0,00</i> 0,00	<i>0,00</i> 0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	699,13	3 928,69	4 627,82
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	2 / 111	Crédits emplo	à employer)		
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	114 800,40	58 843,75	39 149,83	00,0	16 806,82
60611	Eau et assainissement	2 000,40	1 558,79	0,00	0,00	441,61
60612	Energie - Electricité	12 000,00	12 815,35	0,00	0,00	-815,35
60623 60628	Alimentation Autres fournitures non stockées	1 000,00 5 000,00	498,76 5 425,70	86,55 121,35	0,00 0,00	414,69 -547,05
60628	Fournitures d'entretien	4 000,00	1 290,92	0,00	0,00	2 709,08
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	1 388,87	1 094,15	0,00	-483,02
60636	Vêtements de travail	1 000,00	102,31	0,00	0,00	897,69
6064	Fournitures administratives	1 000,00	641,12	531,06	0,00	-172,18
6065 6067	Livres, disques, (médiathèque) Fournitures scolaires	900,00 2 000,00	0,00 14,65	500,00 749,26	0,00 0,00	400,00 1 236,09
611	Contrats de prestations de services	35 000,00	22 839,30	2 932,90	0,00	9 227,80
6135	Locations mobilières	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 250,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 460,30	548,40	0,00	-1 008,70
	Maintenance	4 200,00	5 029,31	634,80	0,00	-1 464,11
6161 6182	Multirisques Documentation générale et technique	2 100,00 150,00	1 846,82 38,00	0,00 0,00	0,00 0,00	253,18 112,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 750,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
6188	Autres frais divers	250,00	37,00	232,00	0,00	-19,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	400,00	0,00	350,40	0,00	49,60
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	635,00	75,00	0,00	790,00
6237 6247	Publications Transports collectifs	200,00 140,00	0,00 140,00	0,00 0,00	0,00 0,00	200,00 0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	51,84	0,00	0,00	148,16
6261	Frais d'affranchissement	100,00	8,90	30,00	0,00	61,10
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	886,50	152,59	0,00	260,91
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	28 000,00	0,00	29 883,00	0,00	-1 883,00
6288 637	Autres services extérieurs Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00 0,00	2 134,31 0,00	1 180,00 48,37	0,00 0,00	-314,31 -48,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	664 000,00	645 926,33	1 000,00	0,00	17 073,67
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	781,99	0,00	0,00	218,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 500,00	9 336,94	0,00	0,00	163,06
64111	Rémunération principale titulaires	328 100,00	267 764,53	0,00	0,00	60 335,47
	NBI, SFT, indemnité résidence	8 000,00	5 529,79	0,00	0,00	2 470,21
64118 64131	Autres indemnités titulaires Rémunérations non tit.	1 000,00 95 000,00	0,00 238 859,32	1 000,00 0,00	0,00 0,00	0,00 -143 859,32
64168	Autres emplois d'insertion	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	68 000,00	17 593,41	0,00	0,00	50 406,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	92 000,00	67 551,86	0,00	0,00	24 448,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	7 350,12	0,00	0,00	-2 350,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	25 624,02	0,00	0,00	6 375,98
6458 6474	Cotis. aux autres organismes sociaux Versement aux autres oeuvres sociales	900,00 6 000,00	621,00 4 785,35	0,00 0,00	0,00 0,00	279,00 1 214,65
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	128,00	0,00	0,00	372,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	125,10	0,00	0,00	2 874,90
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	123,31	0,00	0,00	-123,31
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65888	Autres	0,00	1,79	0,00	0,00	-1,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	00,0	00,0	00,0	0,00
TOTAL	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	781 800,40	704 895,18	40 149,83	0,00	36 755,39
66	Charges financières (b)	2 000,00	1 261,13	376,13	0,00	362,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	1 725,76	0,00	0,00	274,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-464,63	376,13	0,00	88,50
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	628,00	0,00	0,00	372,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	628,00	0,00	0,00	372,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues (e)	0,00				
022	= -p (-)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	784 800,40	706 784,31	40 525,96	0,00	37 490,13

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

Chap/	Libellé (1)	Cuádito	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
023	Virement à la section d'investissement	97 175,20	0,00			97 175,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 500,00	3 928,69			2 571,31
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 500,00	3 928,69			2 571,31
тот	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 928,69			99 746,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	103 675,20	3 928,69			99 746,51
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		888 475,60	710 713,00	40 525,96	0,00	137 236,64
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	376,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	464,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-88,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	art(1)		Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	79 459,00	-19 462,70	27 468,91	0,00	71 452,79
6419	Remboursements rémunérations personnel	79 459,00	-19 462,70	27 468,91	0,00	71 452,79
70	Produits services, domaine et ventes div	137 000,00	157 929,42	18 169,00	0,00	-39 098,42
7066	Redevances services à caractère social	137 000,00	157 929,42	18 169,00	0,00	-39 098,42
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	462 500,00	407 898,59	80 000,00	0,00	-25 398,59
744	FCTVA	0,00	211,17	0,00	0,00	-211,17
74748	Participat° Autres communes	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	332 500,00	277 687,42	80 000,00	0,00	-25 187,42
75	Autres produits de gestion courante	2,74	1,34	0,00	0,00	1,40
7588			1,34	0,00	0,00	1,40
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		678 961,74	546 366,65	125 637,91	0,00	6 957,18
	(a) = 70+73+74+75+013		•	•	·	·
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 592,27	1 694,00	0,00	-6 286,27
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 592,27	0,00	0,00	-4 592,27
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	1 694,00	0,00	-1 694,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	115 000,00	95 000,00	0,00	0,00	20 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	115 000,00	95 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	793 961,74	645 958,92	127 331,91	0,00	20 670,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		645 958,92	127 331,91	0,00	20 670,91
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	94 513,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 262,07	1 886,40	1 313,20	5 062,47
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	1 313,20	186,80
2184	Mobilier	1 662,07	541,40	0,00	1 120,67
2188	Autres immobilisations corporelles	5 100,00	1 345,00	0,00	3 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Total des dépenses d'équipement	18 262,07	1 886,40	1 313,20	15 062,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	25 762,07	9 386,40	1 313,20	15 062,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	25 762,07	9 386,40	1 313,20	15 062,47
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	78 611,53			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	698,40	699,13	0,00	-0,73
10222	FCTVA	157,00	157,73	0,00	-0,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	541,40	541,40	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	698,40	699,13	0,00	-0,73
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	698,40	699,13	0,00	-0,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement	97 175,20			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 500,00	3 928,69		2 571,31
28184	Mobilier	2 500,00	841,19		1 658,81
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	3 087,50		912,50
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	103 675,20	3 928,69		99 746,51
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	103 675,20	3 928,69		99 746,51
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	104 373,60	4 627,82	0,00	99 745,78
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rer	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					150 000,00									
MIN250218EUR/0263666/002 (0740	DEXIA CREDIT LOCAL	30/12/2007	30/12/2007	01/04/2008	150 000,00	F	FIXE	4,720	4,803		Т	С	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					150 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 31/12				_	
			0.11				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		31 875,00					7 500,00	1 725,76	0,00	376,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		31 875,00					7 500,00	1 725,76	0,00	376,13
MIN250218EUR/0263666/002 (0740	N	0,00	A-1	31 875,00	4,00	F	FIXE	4,720	7 500,00	1 725,76	0,00	376,13
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		31 875,00					7 500,00	1 725,76	0,00	376,13

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\LIO I\L	1 / (1 (1 1 1 1 1 0 1 1											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)													
Inc	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices							
					euro								
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0							
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	31 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits	0	0	0	0	0							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
	Nombre de produits						0						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00						
	Montant en euros						0,00						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							71 00011									
	Emp	runt couvert			Instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option			
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						7,12.2.2.7								
	Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Référence de l'emprunt couvert		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)							
		Index	dex Niveau de taux Index Nive		Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération					
	Couvert	(5)			Niveau de taux	Charges C/000	Floduits C/766	de couverture	de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00							
Taux variable simple (total)						0,00	0,00							
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

			12.0 112	MIDOUROE												
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiq taux		· I Coú		t de sortie (10)	Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de		Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital																					
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00																					

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont			
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(</u> ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà c CGCT) : €	e R. 2321-1 du		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SEUIL UNITAIRE EN DECA DUQUEL LES IMMOS DE PEU DE	1	07/09/2012
	VALEUR S AMORTIS. SUR 1 AN 500€		
L	203 FRAIS D ETUDES NON SUIVI DE REALISATION	5	07/09/2012
L	205 LOGICIELS	2	07/09/2012
L	2121 PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	15	07/09/2012
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	15	07/09/2012
L	2132 IMMEUBLES DE RAPPORT	20	07/09/2012
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - AUTRES	20	07/09/2012
L	2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE - MOBILIER URBAIN	5	07/09/2012
L	21534 RESEAUX ELECTRIFICATION	5	07/09/2012
L	21568 AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	10	07/09/2012
L	21571 MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	8	07/09/2012
L	21578 AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	07/09/2012
L	2158 AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	10	07/09/2012
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - VEHICULES DE DIRECTION	7	07/09/2012
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT - VEHICULES D EXPLOITATION	8	07/09/2012
L	2183 MATERIEL DE BUREAU	8	07/09/2012
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	3	07/09/2012
L	2183 MATERIEL TELEPHONIQUE	8	07/09/2012
L	2184 MOBILIER	15	07/09/2012
L	2184 COFFRE FORT	30	07/09/2012
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	07/09/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE		
	PROVISIONS BUDGETAIRES							
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES					
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		176 306,96	176 306,96	95 000,00	81 306,96		
RISQUES	0,00		176 306,96	176 306,96	95 000,00	81 306,96		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		176 306,96	176 306,96	95 000,00	81 306,96		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES = A + B	7 500,00	I 7 500,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	7 500,00	7 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	7 500,00	7 500,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 500,00	1 313,20	78 611,53	87 424,73

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	103 832,20	III 4 086,42
Ressource	es propres externes de l'année (a)	157,00	157,73
10222	FCTVA	157,00	157,73
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	103 675,20	3 928,69
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28184	Mobilier	2 500,00	841,19
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	3 087,50
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	97 175,20	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 086,42	0,00	0,00	541,40	4 627,82

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	87 424,73
Ressources propres disponibles	IV	4 627,82
Solde	V = IV - II (3)	-82 796,91

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/02/2023 03/10/2023	BE1212 FAUTEUIL+MATERIEL PEDAGOG(REPOR SECHE-LINGE WHRILPOOL AWZ9HPS-PRO	RT) 541,40 1 345,00	0,00 0,00	1 5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 886,40	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

	AIU.Z - EIAI DES	SORTILS DES	DILIAGE	, IIAIIAIODILI	<u> </u>	-	
Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
03/10/2023	MATERIEL INFORMATIQUE	1 196,51	3	1 196,51	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE INTERC/LINGE - DRAP	214,63	1	214,63	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CONST CRECHE/LOGICIELS	3 686,07	2	3 686,07	0,00	0,00	0,00
	GESTION/PSU						
03/10/2023	CRECHE/TURBULETTES + LINGE DE MAISON	209,55	1	209,55	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/LECTEUR CD - APPAREIL PHOTO NUMER	277,80	1	277,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/JEUX - MULTICUISINIERE CUISINIERE	230,00	1	230,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	COUSSINS-OREILLERS-TAPIS-BABY MODULE	472,90	1	472,90	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/INVESTISSEMENT DE	462,73	1	462,73	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/LINGE - DRAPS + COUVERTURES + BAV	415,04	1	415,04	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/CHARIOT SERVICE + ARMOIRE PHARM	419,56	1	419,56	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	PHOTOCOPIEUR CANON PC - D340	498,33	1	498,33	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/MINI FOUR	126,01	1	126,01	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CHARIOT 3 PLATEAUX/CHAFING DISH	393,92	1	393,92	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/ 2 CHAUFFEUSES	126,78	1	126,78	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/TAPIS - ELEMENTS MOTRICITE	421,45	1	421,45	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/NIDS A BALLES	124,00	1	124,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	IMPRIMANTE / CRECHE	265,15	1	265,15	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/STRUCTURE JEUX EXTERIEURS(REPORT)	2 524,79	5	2 524,79	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/BANQUETTE + MIROIR + TAPIS + ETAG	672,59	5	672,59	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/ESCABEAU PLIANT - PLAN CHANGE	239,20	1	239,20	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/PROJECTEUR - TABLE	638,42	5	638,42	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/ CUISINIERE + CHARIOTS GEANTS	374,77	1	374,77	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ORDINATEUR / CRECHE	877,80	3	877,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE/BARRIERES SEPARATION	642,97	5	642,97	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	+ PORTILLON CRECHE/DALLES COLORIS VERT	362,39	1	362,39	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	POUR SOL CRECHE/PANNEAU	165,05	1	165,05	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	D'INFORMATION CRECHE/KITS ANTI PINCES	491,80	1	491,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	DOIGTS CRECHE/2 PORTILLONS EN	2 876,38	5	2 876,38	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	HETRE(REPORT) CRECHE / TRICYCLE A CHAINE	396,00	1	396,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	TABOURET ADULTE A ROULETTE / CRECHE	175,91	1	175,91	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	STORES VENITIENS / CRECHE	822,85	5	822,85	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	SECHE LINGE / CRECHE	3 059,00	5	3 059,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CRECHE ANTIPINCES DOIGTS	122,95	1	122,95	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	POUTRE AUTO STABLE	95,99	1	95,99	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	2 COZYS TOUT TERRAIN + 3 MOTOS	379,98	1	379,98	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	LECTEUR CD / CRECHE	99,80	1	99,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	BC512 2 STORES VINITIEN	477,20	1	477,20	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	KIT BABIXPLORE LE VIADUC	283,90	1	283,90	0,00	0,00	0,00
	MULTICOLORE						

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
03/10/2023	TOBOGGAN CUBES MARCHES TAPIS	258,49	1	258,49	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MIROIR	72,40	1	72,40	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	APPAREIL PHOTO PANASONIC / CRECHE	150,95	1	150,95	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MOTOS 2 ROUES / CRECHE	145,00	1	145,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	PHOTOCOPIEUR IMPRIMANTE HP OFFICEJET	166,80	1	166,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ORDINATEUR HP PRODESK 600 / CRECHE	1 839,90	3	1 839,90	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIEL EN FORME GEOMETRIQUE / CRECHE	604,00	5	604,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	TAPIS CONFORT UNI VERT / CRECHE	149,90	1	149,90	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	CUISINE TOP CHEF COMPACTE BICOLORE	147,60	1	147,60	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ENSEMBLE CUISINE VITAMINE / CRECHE	649,80	5	649,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	PORTILLON+BARRIERES/CRECHE	984,10	5	984,10	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS	532,80	1	532,80	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	2 BRASSEURS D'AIRS	131,81	1	131,81	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	REMPLACEMENT BALLON ECS / CRECHE	1 417,43	5	1 417,43	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MICRO ONDES SAMSUNG ME81K	99,00	1	99,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	APPAREIL PHOTO SX610HS NOIR CANON	192,90	1	192,90	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	4 VENTILATEURS	232,60	1	232,60	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	DIVERS JEUX	657,47	5	657,47	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	BALLON EAU CHAUDE SANITAIRE 50L	1 593,37	5	1 593,37	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MOTRICITE	537,58	1	537,58	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	POUSSETTE DOUBLE STADIUM SPORT LUXE	297,69	1	297,69	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	SET DE 4 BARRIERES DE CRECHE	140,78	1	140,78	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	PESE BEBE SCALY UP	79,99	1	79,99	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MEUBLE LINGERIE	1 380,00	5	1 380,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	3 MOUSTIQUAIRES	958,32	0	0,00	958,32	0,00	-958,32
03/10/2023	BALLON EAU CHAUDE THERMOR 75L MURAL	1 353,61	5	1 080,00	273,61	0,00	-273,61
03/10/2023	TRAVAUX SALLE JEUX/WC	5 220,95	0	0,00	5 220,95	0,00	-5 220,95
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition Affectation							
Mises en concession ou							
affermage Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		45 315,41					-6 452,88

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	6 (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00	
Adjoint technique Adjoint technique principal de 2e classe FILIERE SOCIALE (d)	C C	1,00 1,00 3,00	0,00 0,00 0,80	1,00 1,00 3,80	0,00 1,00 2,00	1,00 0,00 1,80	1,00 1,00 3,80	
Educateur de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A A	1,00 2,00	0,80 0,00	1,80 2,00	0,00 2,00	1,80 0,00	1,80 2,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	2,21	7,21	4,41	2,80	7,21	
Auxiliaire de puériculture de classe normale Auxiliaire de puériculture de classe supérieure Infirmier en soins généraux FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	B B A	3,00 2,00 0,00 0,00	0,80 0,80 0,61 0,00	3,80 2,80 0,61 0,00	1,00 2,80 0,61 0,00	2,80 0,00 0,00 0,00	3,80 2,80 0,61 0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	3,20	6,20	2,60	3,60	6,20	
Adjoint d'animation Adjoint d'animation principal de 2e classe FILIERE POLICE (j)	C C	3,00 0,00 0,00	2,40 0,80 0.00	5,40 0,80 0,00	1,80 0,80 0,00	3,60 0,00 0,00	5,40 0,80 0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	6,21	19,21	10,01	9,20	19,21	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	С	ANIM	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint d'animation	С	ANIM	367	0,00	A L.332-13	CDD
Adjoint d'animation	С	ANIM	367	0,00	A L.332-13	CDD
Adjoint technique	С	TECH	367	0,00	A L.332-13	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	В	MS	389	0,00	A L.332-14	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	В	MS	389	0,00	A L.332-14	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	В	MS	389	0,00	A L.332-13	CDD
Educateur de jeunes enfants	Α	S	444	0,00	A L.332-14	CDD
Educateur de jeunes enfants	Α	S	494	0,00	A L.332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	104 373,60	9 386,40	1 313,20	93 674,00
RECETTES	104 373,60	4 627,82	0,00	99 745,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	888 475,60	751 238,96	0,00	137 236,64
RECETTES	888 475,60	773 290,83	0,00	115 184,77

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

Hourandation add nax reciproduce/					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	104 373,60	9 386,40	1 313,20	93 674,00	
RECETTES	104 373,60	4 627,82	0,00	99 745,78	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	888 475,60	751 238,96	0,00	137 236,64	
RECETTES	888 475,60	773 290,83	0,00	115 184,77	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	992 849,20	760 625,36	1 313,20	230 910,64	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	992 849,20	777 918,65	0,00	214 930,55	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS	C3.5
ANNEXES	U3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	104 373,60	9 386,40	1 313,20	93 674,00
RECETTES	104 373,60	4 627,82	0,00	99 745,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	888 475,60	751 238,96	0,00	137 236,64
RECETTES	888 475,60	773 290,83	0,00	115 184,77
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	992 849,20	760 625,36	1 313,20	230 910,64
TOTAL GENERAL DES RECETTES	992 849,20	777 918,65	0,00	214 930,55

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

VILLE DE CLISSON - SIVU de la Petite Enfance - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1).

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.